



Décharge sortie du bal du 19/04/24

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DU COLLEGE DE NEUILLY-EN-THELLE
« LES ENFANTS D'ABORD »

Nom de l'élève :

Prénom de l'élève :

Classe :

Je soussigné(e)..... autorise mon enfant à sortir seul du bal organisé par l'APE « les enfants d'abord ». En quittant la salle à 22h, il ne sera plus sous la responsabilité de l'association.

Je soussigné(e)..... autorise mon enfant à sortir du bal organisé par l'APE « les enfants d'abord » accompagné(e) de Mme/M..... En quittant la salle à 22h il ne sera plus sous la responsabilité de l'association.

Téléphone du représentant légal :

Fait à _____, le _____

Signature :

**ATTENTION ! CETTE DÉCHARGE SERA À PRÉSENTER OBLIGATOIREMENT
À LA SORTIE DU BAL. SANS CE DOCUMENT LE REPRÉSENTANT LÉGAL
SERA DANS L'OBLIGATION DE VENIR RÉCUPÉRER SON ENFANT AU
COLLÈGE ET DE RESPECTER LES RÉGLES DE SÉCURITÉ FIXÉES PAR
L'ASSOCIATION (UN ÉMARGEMENT ATTESTANT QUE L'ENFANT EST BIEN
REPARTI DU COLLÈGE POURRA ÊTRE DEMANDÉ).**